



TRIEUX

INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219

JUILLET/AOÛT 2025

FÊTE NATIONALE

Samedi 5 juillet

Ouverture de la fête à 16h30 au stade municipal de Trieux

JEUX : Pêche aux canards, château gonflable

RESTAURATION & BUVETTE

Casse-croûtes, glaces, pâtisseries



MUSIQUE FESTIVE : DJ Valery



Animations de 18h00 à 20h30

18h00 Matéo Giombetti - 18h30 Les Perles du

Sable : Danse orientale - 19h00 Hip-hop /

Jazz-funk - 20h30 JEMSA : Cabaret

22h15 Défilé de lampions

23h00 Feu d'artifice





TRIEUX



FEST BEER

4 BRASSEURS

BRASSERIE LA DONCOURT
BRASSERIE LA VALLEE
BRASSERIE OVATA
WOLF BREWING CO



3^{EME} EDITION

23.08.2025

CONCERTS

16H-17H45 *DUO FEARLESS*
18H30-20H00 *THIRD CLASS*
21H00-23H00 *ANACHRONY*
23H00-00H30 *DJ CLUBBERSTREET*

Entrée

3€

JEUX POUR ENFANTS

CHATEAU GONFLABLE
PECHE AU CANARD
TOUR DE PONEY

A PARTIR DE 16H AU STADE



EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
UN SOUFFLE UN SOU
CONTRE LA MUCOVISC

BAR LE
TRIÔTIN



APPEL AUX CONTRIBUABLES IMPACTÉS PAR LA CONVENTION FISCALE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE

Le Maire de Trieux lance une pétition pour protéger les intérêts des travailleurs frontaliers du Luxembourg. En tant que frontaliers travaillant au Luxembourg et percevant également des revenus en France, ou ayant un conjoint qui a des revenus en France, nous constatons que notre impôt a fortement augmenté. Nous subissons une double imposition au Luxembourg et en France. C'est une situation inacceptable. Cette convention fiscale, en vigueur depuis 2018, provoque une situation injuste et financièrement lourde pour les milliers de travailleurs frontaliers. Selon les statistiques de 2016, environ 100 000 travailleurs frontaliers français étaient employés au Luxembourg. Nous demandons donc la suspension de la convention fiscale franco-luxembourgeoise en vigueur. Il est temps de mettre fin à cette injustice fiscale. Signez cette pétition pour soutenir cette cause via facebook : « La commune de Trieux ».

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Du lundi 7 juillet au vendredi 29 août

Lundi 8h-12h et 13h30-17h30

Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 13h30-15h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

VACANCES SCOLAIRES : Du samedi 8 juillet au dimanche 31 août.

CCAS : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prenez rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

RECENSEMENT CITOYEN : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site Trieux.net

SIRTOM ☎ 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : www.sirtom.fr ✉ communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37 Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de

vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

LE TRI SÉLECTIF

Collecte des ordures ménagères : les lundis matin L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

Collecte des emballages et des papiers : les mardis 1^{er}, 15 et 29 juillet ainsi que les mardis 12 et 26 août. Les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

Collecte des végétaux : les vendredis 11 et 25 juillet ainsi que les vendredis 8 et 22 août. Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

ÉCHOS DE LA CITÉ

NOS RÉUNIONS DE QUARTIER TRIOTINES

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants pour leur participation massive aux réunions de quartiers.

Votre présence nombreuse et votre implication active témoignent de votre attachement à la vie locale et de votre volonté de contribuer au développement de notre commune. Ces moments d'échange sont précieux et essentiels pour construire ensemble l'avenir de nos quartiers et de notre commune. Les projets, travaux et actions en cours sur notre commune ont été présentés et vos idées ont été soigneusement notées. Par exemple, vos suggestions nous ont particulièrement éclairées concernant les travaux de la phase 2 de notre zone intergénérationnelle. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de ces différentes réunions. À la lecture de ce compte-rendu, il apparaît clairement que la sécurité routière sur nos grands axes ainsi que dans les rues de notre commune constitue une préoccupation majeure et un axe de travail prioritaire que nous devons poursuivre.

Sécurité routière : problèmes de vitesse excessive dans plusieurs secteurs, besoins de miroirs à plusieurs intersections, difficultés de stationnement notamment aux abords de l'école, création de zones à 30 km/h en cours ou à l'étude dans notre commune.

Infrastructure et services : installation de la fibre en cours, projet de maison médicale dont les travaux débiteront le 2^{ème} semestre 2025, installation de caméras de surveillance dans plusieurs points de la ville permettant de sécuriser nos infrastructures.

Les thèmes de l'environnement, travaux et entretiens, problèmes de voisinage et civisme ont été abordés.

Un minimum de solidarité, d'écoute et de civisme permettrait d'améliorer considérablement le quotidien de tous.

Continuons sur cette belle dynamique, car comme on dit **“quand les habitants s’en mêlent, les projets s’emmêlent moins”**.

LA FIBRE ACCESSIBLE POUR CERTAINS TRIOTINS

RÉUNION D'INFORMATION

JEUDI 10 JUILLET EN MAIRIE À 18H

La fibre Orange est d'ores et déjà accessible à certains d'entre vous. Tous ceux qui le désirent sont invités à une réunion d'information qui se tiendra en mairie, jeudi 10 juillet à 18h.

MISE EN PLACE D'UNE ZONE 30 KM/H POUR LE CENTRE VILLE

Chacun a de nombreuses fois constaté la vitesse excessive sur la rue principale qui traverse Trieux, et s'en est indigné, vitesse qui insécurise les piétons, les cyclistes, les usagers à trottinette et les autres usagers de la route.

L'apaisement de la circulation à l'intérieur des agglomérations poursuit trois objectifs : améliorer la sécurité routière, favoriser les déplacements à pied et à vélo et créer des espaces publics accueillants tels des trottoirs plus larges, des voies rétrécies en largeur qui favorisent le ralentissement de circulation mécaniquement lorsque cela laisse la possibilité à chaque usager, professionnels comme particuliers, de circuler plus paisiblement ou encore un espace-rue qui appartienne à chacun en toute tranquillité. Le but ultime est de favoriser la vie communautaire : car la ville appartient à tous, riverains, piétons, cyclistes et conducteurs.

Dans ces objectifs, par arrêté communal du 26 juin 2025, la vitesse sur des tronçons de la rue Marc RATY jusqu'à l'avenue de la Libération ainsi que le début de la rue Émile BINDA est réduite à 30 km/h, afin de poursuivre une sécurisation de la traversée de Trieux dans le cadre d'une politique d'apaisement de la circulation et de l'amélioration du cadre de vie pour tous.

Pour assurer une meilleure lisibilité de cette nouvelle zone 30, des marquages au sol, une signalétique adaptée, ainsi que des passages piétons sécurisés et aménagement de parking en bord de voirie seront progressivement mis en œuvre. Le balisage temporaire permettant aux habitants de se projeter permettra de recueillir les retours des riverains notamment concernant l'accessibilité aux habitations et aux rues adjacentes.

La commune remercie les habitants pour leur coopération et leur vigilance dans cette phase de transition.

OUVERTURE DE LA CHASSE

AU SANGLIER, RENARD et TIR D'ÉTÉ DU CHEVREUIL

La chasse du sanglier, du chevreuil d'été (uniquement le brocard) et du renard a débuté le dimanche 1^{er} juin 2025 uniquement à l'affût et à l'approche dans la forêt communale et sur l'ensemble de la plaine de Trieux.

DANS LA FORET COMMUNALE DE TRIEUX : Ouverture tous les jours. L'affût et l'approche se pratiquent tôt le matin 1 h avant le lever du soleil jusqu' à 7 h et tard le soir de 20 h à 1 h après le coucher du soleil.

DANS LA PLAINE DE TRIEUX : Ouverture tous les jours. L'affût et l'approche se pratiquent tôt le matin 1h avant le lever du soleil jusqu' 7 h et tard le soir de 20 h à 1 h après le coucher du soleil

Attention la chasse à l'affût et à l'approche a lieu également dans les bois et plaines des communes environnantes mais pas forcément dans les mêmes conditions. (www.fdc54.com)

TRAVAUX DE RÉFECTION EN AOÛT AVENUE DE LA LIBÉRATION ET RUE RICHARD RIGOLI

La commune de Trieux entreprendra au mois d'août d'importants travaux de réfection de la voirie sur deux axes principaux : l'avenue de la Libération et l'avenue Richard Rigoli. L'objectif de ce chantier est de réduire la largeur de la chaussée afin d'inciter les automobilistes à ralentir et de créer, par la même occasion, un espace piéton sécurisé le long de ces voies. La majeure partie des travaux lourds sera réalisée de nuit afin de limiter l'impact sur la circulation en journée. Ainsi, aucune restriction majeure de trafic n'est prévue aux heures de pointe. Toutefois, quelques perturbations ponctuelles sont tout de même à anticiper durant le chantier, telles que de légers ralentissements ou des modifications temporaires de la circulation. Les riverains des secteurs concernés seront informés que des nuisances sonores nocturnes ponctuelles pourront se produire pendant la période des travaux. La municipalité est consciente de la gêne que ces opérations peuvent occasionner et assure que tout sera mis en œuvre pour la limiter. Elle remercie d'avance les habitants pour leur compréhension et leur capacité d'adaptation face à ces désagréments temporaires. Ce projet de réfection est mené en partenariat avec les services du Département de Meurthe-et-Moselle, qui accompagnent la commune dans cette transformation. À terme, la réduction de la largeur de la chaussée et l'aménagement d'un espace piéton sécurisé amélioreront significativement la sécurité sur ces axes, en particulier pour les piétons. Ces aménagements contribueront également à apaiser la circulation pour le bien de l'ensemble des usagers.

Cercle d'Histoire Locale, Trieux et environs

SI TRIEUX M'ETAIT CONTÉ

Nouvelle formule, n° 12, juillet 2025 – (double page détachable)

TRIEUX LE MONUMENT

Dimanche 27 mai 1923, Trieux vit au rythme de la ferveur patriotique. Le symbole des quatre années d'occupation subie durant la Grande Guerre (1914-1918) est inauguré devant la mairie. Ce Monument aux morts est l'acteur principal autour duquel la foule se presse.

Des milliers de cérémonies semblables activent la fibre patriotique des français dans la décennie 1920/1930.

Cet élan, unique dans l'histoire de France, prend sa source dans le traumatisme provoqué par la guerre, le ressentiment vis-à-vis de l'Allemagne et l'espoir d'inscrire dans les mémoires futures un fait d'histoire à conserver vivant : 1 400 000 morts¹ du côté français (900 journalièrement durant 51 mois) ; des exactions meurtrières allemandes en dehors des combats². Ce double traumatisme auquel s'ajoute, dans notre région, quatre années douloureuses d'occupation ennemie, rythmées par les réquisitions, restrictions, brimades... explique la création, le 1^{er} février 1921, d'un Comité d'organisation chargé d'élever un monument pour « *glorifier les braves qui sont tombés au champ d'honneur* »

Choix de la nature et de l'iconographie du monument de Trieux

Le Monument devra être à la mesure des souffrances endurées. Il ne fut donc pas imaginable d'ériger un simple obélisque comme il s'en trouve dans de nombreuses communes.

Le Comité prit main avec les « marbreries générales » de Paris à qui il passa commande du *Poilu au drapeau*. Le socle de la statue et l'entourage bordure en pierre, surmonté d'une grille en fer furent l'œuvre de l'entreprise de monuments funèbres de Briey, Thierry Frères³.

¹ Sur 89 mobilisés de Trieux, 22 figurent sur le Monument aux morts.

² Dès les premiers jours du conflit, de nombreuses villes du secteur furent incendiées : Affléville, Jeandelize, Jarny, Audun-le-Roman... dans cette dernière, 17 civils furent fusillés, 18 à Sancy...

³ Dans le cimetière de Briey, figurent de nombreux monuments funéraires de ces tailleurs de talent. Dans notre cimetière communal, dans l'allée de droite, il en est un de remarquable, celui de la famille François/Lescanne.

Le Poilu au drapeau

Il est l'œuvre d'un sculpteur connu, Louis Maubert

La statue, en fonte de fer bronzée, d'une hauteur de 2,10 m. représente un Poilu étreignant le drapeau. Ce n'est pas l'aspect guerrier qui est mis en exergue - des attributs guerriers seules apparaissent cartouchières et baïonnette à peine visible – mais l'amour de la patrie symbolisé par le drapeau. Le facteur essentiel conduisant à la victoire est suggéré : c'est le patriotisme qui a donné aux combattants le courage de défendre le pays, au risque de leur vie. Le soldat était porteur d'une 'mission » qui dépassait sa propre personne et qui, donc, le transcendait. Ceci est exprimé par ce visage douloureux, qui pourrait être celui d'une femme comme il s'en trouve dans la passion du Christ. Une femme qui protège le drapeau/patrie comme elle protégerait son enfant.

Le mouvement d'ensemble est accentué par ce poing serré qui semble traduire une grande détermination, inspiré par la statuaire antique grecque ou égyptienne. La capote ouverte prolonge l'idée de mouvement, venant en contrepoint de la position des jambes au garde-à-vous.

Cette statue, qui ne dit rien des rudes conditions de vie de combattant, de la boue, de la proximité de la mort, vise à inspirer des réactions émotionnelles. Celles-ci allaient de soi dans les années qui suivirent la Grande guerre, mais ce type de monument n'est-il pas destiné, plus précisément, aux générations pour qui cette guerre est hors de leurs souvenirs ?

Le support, en granit, de la statue comporte dans sa partie supérieure la Croix de guerre attribué à la commune par décret du 5 février 1921. Sur la partie inférieure, des palmes, se mêlant à une couronne de lauriers, symbolisent la victoire dans l'union.

L'emplacement : un choix républicain

Le culte des morts de cette guerre aura, officiellement, un caractère exclusivement laïc. La loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'état ayant probablement déterminé ce choix.

Planté le Monument au cœur de la ville, à proximité d'un groupe scolaire et à l'ombre de la maison commune s'est avéré être le lieu idéal.

Louis Maubert (1875-1949), auteur du Poilu de Trieux

Sculpteur français, célèbre en son temps. Parmi ses réalisations majeures, en 1912, le monument en marbre blanc, à la reine Victoria à Nice, œuvre classée Monument historique. Auparavant, en 1909, il fut l'auteur du célèbre monument à Gambetta à Nice – détruit en 1943 par les Allemands pour récupérer les 2 tonnes de bronze.

Au lendemain de la première Guerre mondiale, Louis Maubert, à l'image de nombreux artistes, s'inscrit dans l'offre de la statuaire patriotique. De nombreuses œuvres différentes, souvent reproduites en plusieurs exemplaires, portent sa signature. Notre Poilu a été dupliqué une dizaine de fois.

Louis Maubert dirigea la Villa Médicis entre 1923 et 1933.

Financement du Monument aux morts

L'appel à la générosité reçut peu d'écho ; pour une dépense totale de 20 632 ⁴ francs, 355 Fr. furent recueillis (provenant essentiellement de personnages publics ; M. Lebrun, Maréchal Lyautey, M. de Wendel...). Quête et bénéfice sur le banquet, le jour de l'inauguration rapportèrent 2535 Fr.

La ville prit à sa charge le reliquat, 17 742 Fr.

Il ne semble pas qu'une démarche volontariste ait été entreprise pour recueillir des dons. Peut-être espérait-on une subvention conséquente de l'état, comme le stipulait plusieurs circulaires ministérielles.

Mais un autre facteur peut nous éclairer sur l'absence d'engagement financier de la population. Un élan pacifiste anime une partie des Français ; beaucoup d'entre eux approuve ces mots d'Anatole France « on croit mourir pour sa patrie ; on meurt pour des industriels ». Quoiqu'il en soit, l'inauguration du Monument fut largement suivie.

⁴ Le salaire mensuel, en 1921, d'un instituteur de 6^{ème} classe était de 400 Fr. A la même époque, le kilo de pain valait 1,13 Fr.

Le jour de l'inauguration

L'est Républicain rend compte de la cérémonie : « *après la réception des autorités à la mairie par M. François, maire, eut lieu la messe au cours de laquelle M. le Curé prononça un discours qui émut les cœurs.* »

De retour devant le monument, les enfants des écoles des écoles chantent l'hymne de Victor Hugo *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie...* Puis après avoir souligné l'abnégation de la population à laquelle « *l'Allemand ne réussit pas à faire perdre confiance...* » le maire s'effaça devant le préfet Magre qui « *avec une mâle éloquence* » évoque l'angoisse des combattants que la rupture des liens avec les siens ne pouvait qu'accroître... il dit sa certitude que s'il le fallait, les enfants seraient animés des mêmes héroïsmes... M. Lebrun⁵ adjura, lui aussi, d'inspirer nos jeunes et leur servir d'exemple...

Les discours, à cette époque, prenaient peu de distance avec les passions. Les conséquences du conflit, il est vrai, étaient présentes dans les esprits : Toutes les familles impactées. On est, alors, « naturellement » tenté de magnifier les valeurs patriotiques, voire guerrières. De plus, l'air du temps désignait « l'Allemand » comme unique responsable⁶ du conflit. Affirmation, aujourd'hui contesté par les historiens⁷.

L'espoir que cette guerre serait la *Der des ders* ne pouvait s'accommoder d'un esprit cultivant la haine de l'autre. Haine palpable sur les deux rives du Rhin. Du côté allemand, le traité de Versailles a été vécu comme une humiliation, notamment suite à la perte de territoires en Afrique et en Europe. Cette source de ressentiments n'est pas pour rien dans la montée du nazisme et le déclenchement, quelque vingt années après la première, d'une nouvelle Guerre Mondiale. Avec son lot de victimes, dont les noms sont immortalisés sur le Monument.

Daniel SOMMEN

Sources : *Trieux, spécial 2011*, pp. 99 à 105 ; AD 54, W.O 3196 ; Annette Becker, *les monuments aux Morts*, ed. Errance, 1988 ; J-M de Busscher, *les folies de l'Industrie*, ed. AAA, 1981.

Une question, un avis... : cerclehistoiretrieux@gmail.com

⁵ Albert Lebrun, Sénateur et futur Président de la République

⁶ Article 231 du traité de Versailles signé en 1919

⁷ La guerre 14/18 est la conjonction de multiples facteurs : suite de crises diplomatiques, course aux armements, nationalismes exacerbés ...

**Commémoration de la Fête Nationale
LUNDI 14 JUILLET 2025**

Rassemblement au Monument aux Morts à **10H30**
Ouverture par l'Harmonie Municipale de Trieux
Pot de l'Amitié en Mairie
La population est vivement invitée
à participer à cette commémoration.

LE SAVIEZ-VOUS !

**Et s'il se passait encore un évènement
le 15 août à la ZIG de Trieux ?**

**Si vous souhaitez connaître la réponse à cette question,
surveillez les réseaux sociaux de la commune : groupe FB "La
Commune de Trieux" ou via l'application dédiée de votre ville.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE
EN PÉRIODE ESTIVALE**

Les horaires du bureau de poste du 1^{er} juillet au 29 août seront les suivants :

- Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Le vendredi de 14h à 16h30
- Le samedi de 9h à 12h.

Le bureau de poste reprendra ses horaires habituels à compter du 2 septembre.

UN PEU DE CIVISME

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

Il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les lieux publics pour éviter tout risque d'accident ou de morsure. Cette obligation concerne toutes les races de chiens, bien que certaines catégories soient soumises à des règles plus strictes. Dans les espaces publics -les rues, les parcs et jardins publics-, il est impératif de garder son chien en laisse. La loi vise à prévenir les incidents entre chiens et passants, ainsi qu'à protéger les autres animaux présents.

LA MISSION LOCALE

Vous souhaitez donner du sens à votre engagement et aider les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi ? Rejoignez le dispositif de parrainage à la Mission Locale ! Intéressée ? Contactez la Mission Locale de Briey au 03 82 46 26 61 ou contact@mlbriey.fr

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

L'OTV permet à chaque citoyen de signaler aux forces de l'ordre (gendarmerie ou police nationale) toute absence prolongée de son domicile. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement, en organisant des patrouilles pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage, etc.). L'inscription à ce service est possible en se déplaçant dans une brigade de gendarmerie ou directement en ligne depuis le site internet [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R43241) ou https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R43241.

OPÉRATION TRANQUILITÉ SENIORS

Les aînés de plus de 65 ans peuvent s'inscrire également dans chaque brigade à l'Opération Tranquillité Seniors (OTS) pour renforcer leur sécurité. La gendarmerie nationale leur offre la possibilité de s'inscrire à l'OTS afin de renforcer leur sécurité. Ce dispositif renforce la sécurisation des personnes de plus de 65 ans par des conseils pratiques de prudence et par la surveillance de leur domicile en cas d'absence.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils/famille/seniors-la-gendarmerie-veille>

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- James RAUX né le 19/05/2025 à BRIEY.
- Léo Denis Serge COLLIGNON le 24/05/2025 à BRIEY.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue au nouveau-né.

Mariage :

- Laetitia DI CARLO et Cédric JACQUARD le 11/06/2025.
- Aurore BONNOUVRIER et Cédric Lucien André THILL le 21/06/2025.

Noces d'or :

- Viviane Gilberte BARBICHE et Jean François STACHLY le 14/06/2025.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.

Décès dans la commune :

- Didier LIGUTTI né le 14/01/1944 à TRIEUX décédé le 31/05/2025 à VANTOUX.

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent
leurs condoléances aux familles dans la peine.*

LA VIE ASSOCIATIVE

LA PAROISSE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

Offices religieux en Juillet :

Les dimanches 6, 13, 20 et 27 à 11 h : Messe dominicale à l'église d'Audun-le-Roman.

Offices religieux en Août :

Les dimanches 3, 10, 24 et 31 à 11 h : Messe dominicale à l'église d'Audun-le-Roman.

Le vendredi 15 à 11h Messe de l'Assomption à l'église d'Audun-le-Roman.

Le dimanche 17 à 11h Messe en l'église St ROCH de Beuvillers.

LA TRIOTHÈQUE

Pour fêter l'arrivée de l'été et des « grandes vacances », nous renouvelons notre opération des sacs vacances du 04 au 19 juillet. N'hésitez pas à vous laisser surprendre par nos sélections mystères !

Le vendredi 12 septembre 2025, nous organiserons notre 2^e soirée dédicaces et artisanat local de 19h à 22h à la Maison Pour Tous. Venez découvrir les artistes et artisans qui vivent à deux pas de chez vous !

Le dimanche qui suit, **le 14 septembre 2025**, nous réitérerons notre traditionnelle Bourse aux Livres. Mais cette année, petite nouveauté : nous proposerons également une mini-brocante.

Si vous désirez exposer certains de vos livres ou objets dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez réserver votre table (prix : 5€ + chèque de caution de 10€ qui vous sera rendu à l'issue de notre manifestation si présence effective jusque 17h) à partir du 15 août et jusqu'au 12 septembre (délai de rigueur) auprès de Liliane Brindani au 07 89 95 20 20 ou en envoyant / déposant une enveloppe contenant vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone, le nombre de table à réserver ainsi que votre chèque de caution à l'adresse suivante : 16 rue Marc Raty 54750 Trieux.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 16h30 à 18h ; les mercredis de 13h à 14h30 ; les premier et troisième samedi de chaque mois de 10h30 à 12h. Les nocturnes estivales auront lieu le lundi 07 juillet et le jeudi 28 août de 20h à 21h30. Comme nous allons prendre quelques semaines de repos, la Triothèque sera **fermée** :

Du 19 juillet (après la permanence) au 19 août 2025.

Venez faire vos réserves de livres avant !

Nous vous souhaitons de passer un très bel été !

HARMONIE MUNICIPALE

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

CS MUAY THAI

Le club ouvrira jusqu'au 14 juillet après fermeture jusqu'à septembre.

COMITÉ DES FÊTES SECTION SCRABBLE

Le club de scrabble a décidé de se reposer pendant l'été. Il reprendra ses activités début septembre. En attendant, bonnes vacances à tous avec un Scrabble très ensoleillé.

FOURNITURES SCOLAIRES COLLÈGE JOLIOT CURIE

Comme l'année dernière, le SIS distribuera les fournitures scolaires pour les élèves qui fréquenteront le collège de Tucquegnieux à la rentrée prochaine. Elles seront disponibles en Mairie aux dates suivantes :

- Samedi 12 juillet de 10h30 à 12h et de 17h à 18h**
- Samedi 23 août de 10h30 à 12h et de 17h à 18h**
- Samedi 30 août de 10h30 à 12h et 17h à 18h**

Plus d'infos sur la page facebook de la triothèque



BOURSE



aux **livres & Brocante**

DIMANCHE 14 SEPT.

9H à 17H

**Maison
Pour
Tous
5 euros
la table**

Inscription au
07.89.95.20.20

Restauration
sur place

**Livres
Disques
Jeux Vidéo
CD**





FOIRE A TOUT
DIMANCHE 17 AOUT
de 8H à 17H

Le grand Marché de l'été

**Artisanat, Brocante, Vide greniers,
Commerces, Produits régionaux**

Château gonflable pour les enfants

Pêche aux canards

**STADE MUNICIPAL
COURS D'ECOLE – PREAU**

Entrée Gratuite

Buvette et restauration sous chapiteau

**Porchetta, Pâtés lorrains maison,
saucisses, hamburgers, frites**

Renseignements au 06.76.11.36.50 – 07.89.89.84.91

Art et Culture , Trieux63, Gardon Triotin

